



BPJEPS spécialité « éducateur sportif » Mention Activités Physiques pour Tous Ariège 2020/2021

Le Creps de Toulouse, en partenariat avec la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat, et associé au
Comité Régional Sports pour Tous Occitanie, propose
une formation BPJEPS APT en 2020/2021 en Ariège.



» Le métier

L'animateur(rice) d'activités physiques pour tous conçoit, anime et évalue des cycles pédagogiques de découverte, d'animation et d'éducation, en activités physique : jeux sportifs collectifs, d'opposition ou d'adresse, activités physiques d'entretien corporel, activités en espace naturel...

Il/elle encadre tout type de public, de l'enfant au senior, dans tous lieux d'accueil ou de pratique.

Il met en place des projets, utilisant la pratique sportive, qui s'inscrivent dans une logique de travail collectif et partenarial.

» Lieux d'exercice

L'animateur(rice) d'activités physiques pour tous exerce son activité dans :

- » Collectivités locales, associations (notamment sportives) ;
- » Autres structures promouvant les activités physiques ou sportives : structures de vacances, bases de loisirs, hôtellerie de plein air, comités d'entreprise, centres de formation, structures culturelles ou de loisirs... ;
- » Secteur scolaire ou périscolaire pour assister l'équipe pédagogique.

» Conditions d'accès à la formation

- » Être titulaire de l'attestation de formation au 1^{er} secours ou de prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) ;
- » Produire un certificat médical datant de moins d'un an ;
- » Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation.



» Contenu et déroulement

- » 689 heures en centre de formation organisées autour de quatre grands axes :
 - rendre le stagiaire capable d'agir en toute sécurité, dans le cadre réglementaire ;
 - l'amener à comprendre et agir dans son environnement professionnel et partenarial ;
 - lui permettre d'élaborer, conduire et évaluer des séances d'animation sportive incluses dans un projet éducatif ;
 - l'aider à concevoir et réaliser un projet de promotion et de création d'activités physiques pour tous. Pour atteindre cet objectif, une orientation pédagogique forte sur la création d'activité économique sera apportée à cette formation qui comprend le certificat complémentaire développer-entreprendre dans les heures de formation.
 - » 390 heures d'alternance minimum réalisées en entreprise, pendant lesquelles le stagiaire devra :
 - encadrer des animations sportives diversifiées, auprès de trois publics différents ;
 - mener un projet de promotion des activités physiques pour tous.
- De plus, chaque stagiaire pourra effectuer au Creps un certificat complémentaire au choix :
- soit le CC Accompagnement et Inclusion de Personnes en Situation de Handicap ;
 - soit le CC Direction et Accueil Collectif de Mineurs.

Cette formation est accessible par voie d'apprentissage (CFA) et par voie de la formation professionnelle (hors CFA).

Informations pratiques



MAI 20.04.2020

» Exigences préalables à l'entrée en formation

- » Test Luc Léger ;
- » Parcours d'habileté motrice.

» Épreuves de sélection

- » Une épreuve d'entretien ;
- » Trois épreuves de pratique :
 - Suivi d'un cours collectif dans le domaine de la gymnastique d'entretien corporel ;
 - Épreuve de sports collectifs ;
 - Luc Léger (compte également pour le test de sélection).



» Lieux de formation

La formation se déroule sur plusieurs lieux qui sont répartis dans différentes villes du département de l'Ariège : Foix, Vernajoul, Tarascon, Pamiers, Auzat, Goulier, et tout autre site de sports de nature selon les activités sportives pratiquées durant la formation.

Contact :

formation@creps-toulouse.sports.gouv.fr

Annuaire du pôle formation :

https://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/automne_modules_files/medias/public/r2049_3332_internal_annuaire2020-pfdct_-v03-20.pdf



» Modalités d'inscription

Inscription en ligne sur le site internet du Creps de Toulouse :

<https://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/web/creps/1098-liste-des-formations-primos.php>



Tarifs et financements possibles disponibles sur le lien suivant :

https://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/automne_modules_files/medias/public/r2046_3333_internal_tarifs_et_financements.pdf

Devis individuel sur demande, par mail uniquement, à l'adresse :

<https://www.creps-toulouse-midi-pyrenees.jeunesse-sports.gouv.fr/contact/>

Possibilité d'hébergement et de restauration sur place pour les temps de formation se déroulant sur le Creps de Toulouse.

